Syna

Autor(en): **Uhlmann, Estelle / Bourquard, Agnès**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): **- (2000)**

Heft 34: **Spécial associations féminines**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-351915

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SYNA

SYNA, syndicat interprofessionnel est une association pour la défense des travailleuses et des travailleurs dans les domaines suivants :

- l'artisanat du métal et du bâtiment
- les entreprises industrielles (horlogerie, métallurgie, etc.)
- les services publics (santé, éducation, social) et privés (vente, hôtellerie, bureau, etc.)

SYNA – UN ENGAGEMENT TOTAL

syna s'engage dans

- le respect et la négociation des Conventions Collectives de Travail (CCT). Ainsi, dans les services, syna est un partenaire reconnu dans les hôpitaux, l'éducation, la fonction publique.

  Après s'être opposé à l'élargissement des heures d'ouvertures des magasins, syna négocie actuellement et pour la première fois avec l'Union des Commerçants de Delémont.

  Selon syna, les CCT sont un instrument indispensable de protection des femmes. C'est en effet grâce aux CCT signées par des syndicats que l'on peut actuellement (jusqu'au 13 juin peut-être) obtenir une assurance indemnité journalière en cas de maladie et maternité obligatoire, des grilles de salaires minimums, des procédures à suivre en cas de mobbing et de harcèlement sexuel. La réduction de la durée de travail, etc. sont également acquis grâce aux CCT.

  Or les femmes, de part les secteurs qu'elles occupent, bénéficient moins de CCT contrairement à l'industrie ou le bâtiment. **Syna s'engage dans les secteurs féminins pour que cela change**

- des prises de position lors de consultations et de votations. syna s'engage par exemple pour l'assurance maternité, pour des allocations familiales dignes de ce nom
- la lutte contre le mobbing (qui touche 2/3 des femmes, 1/3 d'hommes) et le harcèlement sexuel. Par la création du groupe déPOSE, la FJSC et syna offre à toute femme qui se sent mal à l'aise dans son travail des entretiens avec une animatrice spécialisée
- l'accès au travail à temps partiel. Par sa brochure Clever n° 2 consacré à ce sujet, la CSC et syna entendent faire connaître leurs droits aux personnes souhaitant occuper un poste à temps partiel
- la promotion de la formation. syna organise des cours tel que «Un enfant dans votre vie», «Vers une communication respectueuse», «Techniques de travail efficaces» gratuits pour les membres.

SYNA OFFRE ÉGALEMENT

- un service de défense individuelle et de protection juridique pour tout ce qui concerne: le droit du travail, le droit des assurances sociales, le droit des faillites
- un soutien financier pour le perfectionnement professionnel
- une caisse de chômage
- un journal d'informations syndicales
- une prime d'apprentissage.

Estelle UHLMANN
Agnès BOURQUARD